



« Les murs de la prison ne doivent pas être des remparts à la dignité humaine. »



## ÉDITO

Grandir Dignement, aujourd'hui présente à Madagascar, au Niger et en France, poursuit sa mission de **défense des Droits de l'Enfant** et intensifie ses activités pour faire évoluer la Justice des mineurs. Les équipes de Grandir Dignement effectuent un travail quotidien auprès des mineurs en conflit avec la loi afin de garantir **le respect de la dignité humaine en milieu carcéral**, et plus généralement, durant tout le processus judiciaire. Au travers de ses initiatives, Grandir Dignement s'engage pour une meilleure **connaissance, reconnaissance et application des droits de l'Homme et de l'Enfant**.

Les projets conduits par l'association sont nombreux et fédèrent autour d'elle une communauté d'acteurs aussi bien associatifs qu'institutionnels. Active et porteuse de changements à Madagascar depuis 2009, Grandir Dignement tend à essaimer et fortifier son action à plus grande échelle. Convaincue que le **respect des droits de l'enfant ne connaît pas de frontières**, l'association s'est installée à Nancy en France en 2015, et en janvier 2016 à Niamey au Niger.

Association aux milles visages, Grandir Dignement peut compter sur le **volontarisme et la diversité** de ses membres, salariés et bénévoles, attachés aux mêmes valeurs bien que de nationalités, de cultures et de religions parfois très différentes.

À mi chemin entre le **milieu carcéral, l'éducation et le plaidoyer**, Grandir Dignement s'efforce de proposer des solutions aux problématiques que rencontrent les mineurs en conflit avec la loi afin de leur donner l'opportunité de grandir et de s'épanouir dans la société.

En ce début de printemps 2017, nous avons le plaisir de vous partager quelques nouvelles de nos activités en France, au Niger et à Madagascar. Bonne lecture à toutes et à tous.

Les équipes de Grandir Dignement

# À LA UNE

## Retour sur un événement phare de 2016

### LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : PARTICIPATION CITOYENNE D'UNE JEUNESSE EN DÉTENTION

À l'instar d'une biennale, tous les deux ans se tient le Sommet de la francophonie dans une contrée où la langue de Molière est parlée. Evènement à dimension géopolitique, il permet aux responsables étatiques des pays membres de l'[Organisation internationale de la francophonie](#) d'échanger sur les grands enjeux de l'espace francophone.

Le XVI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie s'est tenu les 26 et 27 novembre 2016 à Antananarivo, la capitale de la République de Madagascar. Le thème abordé à cette occasion fut : « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone ». En amont de l'événement, Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, avait affirmé avec ferveur : « *Le Sommet de la Francophonie organisé à Madagascar sera le rendez-vous de la solidarité francophone et la vitrine des solutions et innovations qui existent dans chacun de nos Etats et gouvernements.* »

Dans un triangle francophone composé de la France, de Madagascar et du Niger, Grandir Dignement intervient notamment auprès de personnes mineures incarcérées : des filles et garçons en prise avec la justice et âgés de moins de 18 ans. Bien qu'en détention, cette jeunesse francophone a, elle-aussi, le droit à l'expression. Et, de par nos valeurs et de notre expérience à leurs côtés, nous sommes convaincus que leur liberté d'expression doit être fermement protégée et encouragée. Aussi, persuadée du potentiel de ces jeunes détenus et de leur rôle de citoyen en devenant à jouer, l'association a organisé un événement culturel impliquant une centaine de jeunes des trois pays. Conduit en partenariat avec plusieurs acteurs locaux, ce projet avait pour objet d'amener les jeunes à se questionner et à développer leurs talents.

The poster features a large orange triangle with the word 'PARTENAIRES' written across it. Inside the triangle, there are two handprints, one orange and one grey. The text on the poster includes: 'Antananarivo XVI<sup>e</sup> SOMMET DE LA FRANCOPHONIE 2016', 'GRANDIR DIGNEMENT ASSOCIATION 101 DE LA RUE T. NON PROFIT ORGANISATION', 'NIGER FRANCE MADAGASCAR', '150 ENFANTS PARTICIPANTS', 'Expression artistique et citoyenne d'une jeunesse francophone en détention', 'Du 22 au 27 novembre', 'Exposition des œuvres Jardin du village de la francophonie 23 novembre - 13h30', 'Table-ronde « justice des mineurs »', 'Témoignages de jeunes', 'Cérémonie de remise de prix', 'Is'Art Galerie', and 'Les amis de la francophonie'. At the bottom, there are logos for 'PARTENAIRES OFFICIELS' (UNESCO, AFRICA, ICAAN), 'PARTENAIRES' (BIC, etc.), 'PARTENAIRES MEDIAS' (TV, etc.), and 'BOISSON OFFICELLE' (Fanta, etc.).

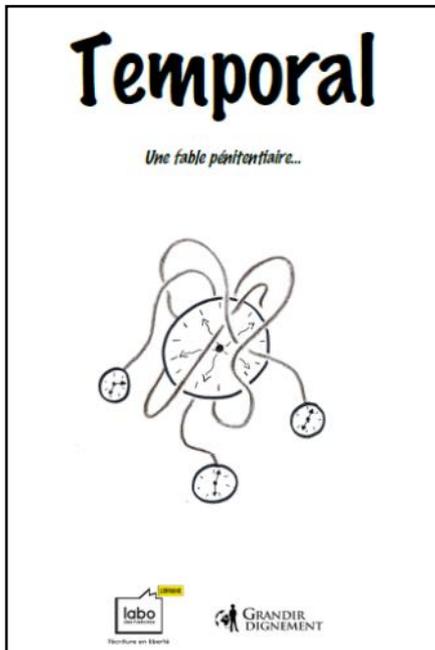
Ainsi, durant le Sommet, les œuvres lauréates créées par ces jeunes ont été exposées au jardin du village de la francophonie. En parcourant cette exposition, les visiteurs étaient invités à réfléchir sur la place que peut prendre l'expression artistique pendant la détention et le rôle qu'elle peut jouer vers la réinsertion.

Vous pourrez découvrir les œuvres confectionnées en France, au Niger et à Madagascar dans les pages qui suivent.

Enfin, une table ronde a été organisée sur le thème de : « De l'exclusion à la citoyenneté active », permettant des échanges et témoignages sur la problématique de la jeunesse en conflit avec la loi.



# GRANDIR DIGNEMENT EN FRANCE



## SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

### LES MINEURS DE LA MAISON D'ARRÊT DE METZ-QUEULEU RÉCOMPENSÉS !

Au cours des mois d'Octobre et Novembre 2016, Grandir Dignement, en partenariat avec l'association le Labo des Histoires et l'auteur Romain Ravenel, a eu le plaisir de réaliser un projet d'écriture au sein du Quartier mineur de la maison d'arrêt de Metz-Queuleu. Ce projet a permis aux jeunes détenus de participer au XVI sommet de la francophonie à Antananarivo à travers leurs plumes.

Durant plusieurs semaines l'auteur Romain Ravenel accompagné de bénévoles de Grandir Dignement a guidé 5 jeunes détenus dans l'écriture d'une fable fantastique racontant le périple de jeunes prisonniers victimes d'un maléfice, les empêchant de grandir et de s'exprimer.

Le recueil a obtenu la deuxième place dans la catégorie « *œuvre collective* » du concours « *expression artistique et citoyenne d'une jeunesse en détention* ». Il est disponible sur le site web de Grandir Dignement. L'équipe des bénévoles de Grandir Dignement remercie chaleureusement Romain Ravenel et le Labo des Histoire pour leur implication et les jeunes auteurs pour leur imagination.

**>> Retrouvez l'intégralité de la fable pénitentiaire sur notre site internet.**



Dessins réalisés par les jeunes incarcérés et Romain Ravenel

## QUARTIER MINEUR DE METZ-QUEULEU : LES INTERVENTIONS BÉNÉVOLES CONTINUENT !

L'équipe de bénévoles de Grandir Dignement intervient de façon bihebdomadaire depuis juillet 2015 au sein du quartier mineur de la maison d'arrêt de Metz-Queuleu. Les interventions effectuées ont pour vocation de développer les valeurs humaines et citoyennes des jeunes détenus, exclusivement des garçons.



À travers des activités éducatives, ludiques et culturelles, les jeunes détenus ont pu se découvrir, s'exprimer et partager des moments enrichissants entre eux et avec l'équipe de Grandir Dignement. Tout en créant du lien entre « le dehors et le dedans », l'objectif de ces interventions est d'amener ces jeunes à adopter de nouvelles perspectives et de les inviter à être acteur de leur avenir.

Dernièrement, les jeunes du quartier mineur ont, par exemple, créé des cartes de Noël pour les enfants malades du CHU de Nancy ; participé à des activités Ciné-débat durant lesquelles les mineurs et bénévoles échangent leurs impressions sur l'œuvre cinématographique visionnée, ou encore cuisiner ensemble et partager un repas.

Aussi, chaque mois, Grandir Dignement organise une intervention dite « exceptionnelle ». Ces interventions font participer un intervenant extérieur à l'Association pour qu'il partage son expérience de vie avec les jeunes détenus. Porteur ou porteuse d'un parcours atypique, ces intervenants issus de la société civile, interpellent les jeunes sur leur propre parcours. A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir Karim Mokhtari, parrain de l'Association, qui s'est entretenu avec les jeunes et leur à partager son histoire. De nombreux spor-

tifs de haut niveau sont venus à la rencontre des jeunes, notamment David Sellier, champion handisport en fauteuil roulant. Des membres de l'association Dynamo, partenaire de Grandir Dignement, sont également venus partager leurs expériences associatives auprès des jeunes de la maison d'arrêt.

Prochainement, l'équipe de bénévoles de Grandir Dignement va effectuer une série d'intervention au cours du mois d'avril et de mai autour de l'image, de l'information et du vivre-ensemble. L'Association aura également le plaisir de solliciter ponctuellement une écrivaine et un photographe dans le but de développer un projet artistique avec les jeunes détenus.



Photos 1 et 2 : Maison d'arrêt de Metz-Queuleu

>> Vous souhaitez intervenir ou vous connaissez des personnes ayant des parcours atypiques et inspirants qui pourraient intervenir à titre exceptionnel ? Contactez nous à l'adresse suivante : [contact@grandirdignement.org](mailto:contact@grandirdignement.org)

## INTERVENTION À L'EPM DE MEYZIEU

Le 24 février, Grandir Dignement a eu le plaisir d'aller à la rencontre d'une dizaine de jeunes de l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Meyzieu (Rhône-Alpes) afin de présenter l'Association et d'échanger avec eux.



Cet EPM fait partie des 7 EPM existants en France. Mis en service le 11 juin 2007, il est conçu spécifiquement pour l'accueil de 60 jeunes détenus âgés de 13 à 18 ans. Tout en intégrant les exigences de sécurité carcérale, il place l'éducation au cœur de la prise en charge des jeunes détenus avec un objectif : préparer leur sortie et leur réinsertion.

À l'occasion d'une après-midi axée sur le thème de la citoyenneté et de la solidarité internationale, les membres de Grandir Dignement, Djamilia Allag (responsable nationale France) et Maxime Gossin (chargé du suivi juridique et plaidoyer France) ont pu répondre aux questions et interrogations des jeunes incarcérés et échanger avec eux sur la détention, la justice et la citoyenneté.



Accompagnés de Judith Lesur, du collectif Cadavres Exquis qui intervient aux côtés de Grandir Dignement à Madagascar et en France, les membres de l'association ont pu sensibiliser les jeunes au bénévolat et à la réinsertion en présentant le service civique adapté développé par Grandir Dignement.

Cette intervention à Meyzieu a également été l'occasion pour Grandir Dignement de faire la rencontre de Clara Grisot de l'association Prison Insider qui a pour objet de faire connaître les conditions de détention et de promouvoir les droits et la dignité des personnes privées de liberté partout dans le monde. Grandir Dignement se réjouit de cette rencontre et espère pouvoir collaborer avec l'association Prison Insider très prochainement.



**>> Découvrez le projet IZAO sur notre site !**



# GRANDIR DIGNEMENT À MADAGASCAR

## SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

### 1ER PRIX POUR LES MINEURS DE MADAGASCAR !

Après avoir pris en main le sujet de la Francophonie 2016, nous avons décidé de présenter une œuvre collective très représentative des réalités actuelles, si proches de celles que nous connaissons au quotidien. Découvrez cette histoire.

C'est l'histoire de deux villages voisins qui bénéficient tous deux de richesses différentes. Les habitants du premier village d'Antanamandroso bénéficient de la proximité d'une forêt et d'une étendue d'eau prenant la forme d'un lac. Les Antanamandrosois jouissent des avantages que leur procurent la forêt qui leur offre à la fois du bois pour construire leurs maisons et une faune et une flore qui leur permettent d'y apprécier la vie et la nature. Le lac, ayant une eau très poissonneuse, leur permet également d'avoir tous les jours du poisson frais afin de le vendre et d'alimenter les villageois. Néanmoins, malgré tous ces avantages, les habitants d'Antanamandroso connaissent quelques difficultés à cultiver leur terre qui n'est que peu fertile en dépit de tous les efforts de ses cultivateurs.

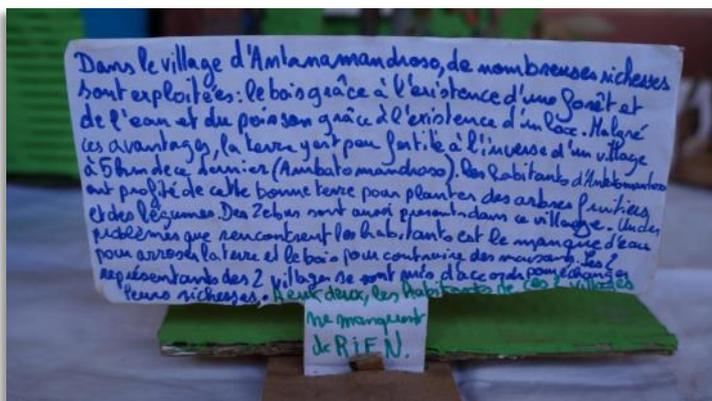
À 5km du village d'Antanamandroso se trouve Ambatomandroso, un autre village avec lui aussi, ses propres richesses. Les villageois d'Ambatomandroso respectent et cultivent leur terre au quotidien. Ils y font pousser des arbres fruitiers, des légumes et des fleurs d'une manière très productive, si bien qu'ils peuvent vendre le surplus de produits récoltés (au



lieu d'alimenter un certain gâchis) compte tenu de la production déjà bien suffisante pour ses habitants. Des troupeaux de zébus paissent calmement dans le village d'Ambatomandroso au milieu des habitations. Outre tous ces avantages, ses habitants rencontrent régulièrement des difficultés pour arroser leur terre et continuer à travailler leur terre et optimiser sa fertilité. Ils ne bénéficient pas non plus de bois afin de construire leurs maisons et d'autres outils qui leur seraient utiles pour leur travail au champ.

Un jour, le représentant du village d'Antanamandroso rend visite à un ami dans le village d'Ambatomandroso. Lors de leur rencontre, ils partagent tous deux leurs difficultés respectives qu'ils rencontrent quotidiennement aux villages. Ils se sont aperçus que les manquements des uns pouvaient être comblés par les richesses des autres et ont décidé de réunir les décideurs des deux villages afin de s'échanger leurs richesses et de pallier à ces difficultés quotidiennes afin que chaque village ne manque de rien.

Cette maquette témoigne de la solidarité dont ont fait preuve deux villages voisins, dans le partage et



l'échange de leurs richesses afin de continuer de se développer au fil du temps. Les uns vendent du poisson tandis que d'autres vendent de la viande de zébus, les uns vendent du bois tandis que les autres vendent des fruits et des légumes, les uns partageant l'eau avec leurs voisins tandis que les autres les aident à cultiver la terre. Il s'agit d'un échange de compétences, de savoirs, mais surtout d'un échange humain basé sur le principe de la solidarité : sans cette solidarité, chaque village serait contraint à rester tel qu'il est, avec ses contraintes initiales.

## SOMMET DE LA FRANCOPHONIE TABLE RONDE

« Que chaque enfant quels que soient son lieu de vie et les actes commis puisse grandir dignement », tel est l'objectif de l'association.

Accéder à la citoyenneté, exprimer ses convictions, prendre un rôle positif au bénéfice des concitoyens constitue une partie intégrante de la dignité. Les enfants en conflit avec la loi, qu'ils soient en détention ou en mesures alternatives, ne peuvent être mis à l'écart de la citoyenneté. C'est en ce sens que Grandir Dignement, en partenariat avec le 16ème sommet de la francophonie, a initié une table-ronde intitulée « de l'exclusion à la citoyenneté active ».

L'évènement, que le directeur de cabinet du ministre de la Justice malgache nous a fait l'honneur d'ouvrir, a rassemblé environ 50 participants. Les jeunes en conflit avec la loi, leurs familles, les partenaires ont pu ainsi faire entendre leurs idées.

Les débats et échanges entre participants, initialement focalisés sur les moyens d'atteindre une citoyenneté active et participative, se sont très vite concentrés sur le rôle et la place d'une jeunesse, aujourd'hui, en conflit avec la loi.

Si les échanges n'ont, pour la plupart, pas été contradictoires, la diversité des participants a permis une richesse dans les débats. Le ministère public a longuement évoqué les mesures alternatives à la détention et, si leur intérêt a été reconnu, les diffi-



cultés de leur mise en œuvre, dans une société souvent sujette à la vindicte populaire, ont été soulevées.

Des jeunes, anciennement placés sous mesure de liberté surveillée ont pu témoigner et convaincre les participants des bienfaits personnels mais aussi collectifs d'une telle mesure. Les jeunes en détention n'ont pas été oubliés des débats, des propositions telles que le développement de l'éducation citoyenne en prison, ainsi que la mise en place de bureaux de vote dans les lieux privatifs de liberté ont été faites.

Il a été acté que l'insertion et la réinsertion des jeunes ayant transgressé la loi, plus qu'un acte charitable, est avant tout un devoir citoyen. Ils sont, eux aussi, l'avenir du pays. La société a donc le devoir responsable d'éduquer ces citoyens de demain.

Grandir Dignement remercie chaleureusement les partenaires qui ont permis à ce projet de voir le jour, l'OIF, l'ambassade de France, l'Is'Art Galerie, le ministère de la Justice, l'Union européenne, l'UNICEF.



## AUDIENCE AVEC LE MINISTRE DE LA JUSTICE

Le 25 juillet 2016, l'équipe de Grandir Dignement a eu l'honneur de bénéficier d'une audience avec le Ministre de la Justice de Madagascar, M. Charles ANDRIAMISEZA, et son directeur de cabinet. Cette rencontre fut l'occasion pour l'association de présenter notre mandat et nos activités, mais aussi d'échanger sur les problématiques et évolutions actuelles concernant la Justice des mineurs.

Après avoir présenté nos actions, nous avons pu échanger sur les moyens de lutter contre la surpopulation carcérale, thème fort et identifié comme une des priorités de la nouvelle équipe gouvernementale. Le développement de la mesure de liberté surveillée a été évoquée comme moyen permettant d'atteindre cet objectif.

Après avoir salué le travail du ministère, relatif à l'adoption du projet de loi concernant les mesures et la procédure applicable aux enfants en conflit avec la loi, qui doit être prochainement promulgué, nous avons pu débattre de l'opportunité de créer, au sein du Ministère de la Justice, une entité en charge de la protection judiciaire des mineurs, qui serait responsable, au nom de l'Etat Malagasy, de la qualité de l'ensemble des services prenant en charge les mineurs confiés par décision judiciaire. Favorable à l'initiative, le Garde des Sceaux nous a assuré de son soutien et encouragé à apporter notre appui technique sur cette question.

Pour conclure, cette rencontre a été une réussite, les échanges ont permis de consolider notre partenariat, nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à Monsieur le Ministre de la Justice ainsi qu'à son Directeur de Cabinet, pour leur reconnaissance et le soutien apporté aux actions de Grandir Dignement.



## LE DISPOSITIF SAMPA SE MET EN PLACE !

Suite à de nombreux échanges entre Grandir Dignement, la police, la gendarmerie et l'UNICEF, les objectifs et modalités de démarrage et de fonctionnement du Service d'Accompagnement des Mineurs Présumés Auteurs (SAMPA) ont été définis.

Depuis le 11 juillet 2016 un travailleur social de Grandir Dignement intervient quotidiennement au sein de la Police des Mœurs et de Protection des Mineurs (PMPM) de Tsaralalana.

Son intervention permet un accompagnement social des jeunes dès leur premier contact avec le système judiciaire.

Que ces enfants soient arrêtés ou convoqués, le travailleur social est à leur écoute et les informe sur les droits et procédures judiciaires qu'ils vont vivre. Il peut également leur apporter une aide alimentaire si cela est nécessaire.

Il a pour mission de prendre contact avec la famille de l'enfant pour les informer et les accompagner si besoin. En cas d'absence des parents, c'est également le travailleur social qui assiste l'enfant lors de l'audition policière.

L'ensemble des éléments récoltés permet au professionnel de rédiger un rapport synthétique et aussi objectif que possible qu'il remet au magistrat lors du déferrement. Ce dernier est alors en mesure de prendre une décision prenant pleinement en compte l'intérêt supérieur de l'enfant, en fonction des faits qui lui sont reprochés, mais également de son contexte social et familial.

Aujourd'hui, entre 25 et 40 jeunes par mois sont accompagnés dès leur interpellation à Antananarivo.

## FORMATION PROFESSIONNELLE : SORTIE DE PROMOTION À LA MCA

À la Maison Centrale Antanimora, vingt jeunes en détention ont obtenu une attestation de formation professionnelle. Parmi eux, deux jeunes ayant fait preuve d'un investissement particulier ont reçu des mains des Responsables de l'Administration Pénitentiaire une lettre honorifique. Ils recevront également de la part de Grandir Dignement un kit afin de leur permettre de débiter une activité professionnelle. Les formations en vannerie et maroquinerie ont démarré en 2014, grâce notamment au soutien de la Délégation de l'Union européenne.



Outre la remise des attestations, les jeunes ont offert une petite prestation artistique. Une expo-vente a également permis de découvrir la globalité des activités de l'association et d'exposer l'artisanat confectionné par les jeunes.

Il est à noter les présences de la Direction de l'Humanisation de la Détention et de la Préparation à la Réinsertion Sociale, de la Directrice Régionale de l'Administration Pénitentiaire, du Chef d'Établissement, des représentants de

l'Ambassade de France et des partenaires associatifs. Elles permettent de mettre en lumière les compétences de ces jeunes trop souvent marginalisés et de réaffirmer la nécessité de l'éducation en milieu carcéral.



## RÉALISATION DES DEUX PREMIERS SÉMINAIRES PROVINCIAUX À TULÉAR ET FIANARANTSOA

Dans le cadre du projet de mise en réseau des organisations de la société civile intervenant auprès des mineurs en milieu carcéral, les deux premiers séminaires provinciaux organisés par GD ont eu lieu à Tuléar et Fianarantsoa, respectivement les semaines du 7 et du 14 novembre 2016 grâce au soutien de l'ambassade de France.

Ces rencontres ont permis d'aborder de nombreux thèmes touchant à la prise en charge des mineurs détenus tels que : le montage de projet, le cadre juridique de la détention, la mise en place d'activités génératrices de revenus, la création et l'animation d'activités socio-éducatives pour n'en citer que les principaux.

Le partage de bonnes pratiques ainsi que le renforcement de compétences étaient les maîtres mots de ces ateliers participatifs. De nombreux outils ont été partagés avec les participants, de nouvelles démarches de travail impulsées, mais ces rencontres étaient avant tout l'occasion pour de nombreuses OSC de rompre l'isolement qui caractérise bien trop souvent leurs interventions.

A noter la participation d'un agent de l'administration pénitentiaire en charge de la préparation à la réinsertion sociale pour chaque Maison Centrale. L'apport de l'AP, premier acteur de la prise en charge des mineurs détenus, a été considérable lors de ces rencontres, un réel travail sur la complémentarité des actions entre AP et OCS a pu être entamé.

Prochaine étape : un séminaire à Diego et l'approfondissement des réflexions menant à la définition et la formalisation d'un réseau d'associations œuvrant en milieu carcéral.



# GRANDIR DIGNEMENT AU NIGER

## DU CÔTÉ DU NIGER, IL Y A DU NOUVEAU DANS « L'ANCIEN »...

Il y a maintenant un peu plus d'un an que Grandir Dignement œuvre au Niger. L'ONG intervient dans les établissements pénitentiaires de Niamey et Zinder, auprès d'environ 130 jeunes âgés de 13 à 18 ans. En 2017, de nouveaux projets sont sur le point d'être lancés, notamment un concernant une alternative à la détention : le PEMO (placement éducatif en milieu ouvert). Cette mesure en cours de création est basée sur la législation nigérienne et s'inscrit dans les objectifs de la politique nationale du pays en matière de protection judiciaire juvénile.

A travers une interview fictif, l'article ci-dessous dévoile de quelle façon Grandir Dignement cherche à se baser sur les spécificités de la culture sahéenne dans la conception d'un projet visant à réduire la détention préventive des moins de 18 ans.

### **L'organisation de la société au Niger en quelques mots ?**

Depuis l'indépendance du Niger le 3 août 1960, les leaders nigériens ont maintenu le recours à la coutume dans la vie sociale et publique. En 2017, l'organisation de la société est toujours caractérisée par un entremêlement d'institutions de natures étatiques, coutumières ou religieuses. La coutume nigérienne – composée de nombreuses spécificités au regard des nombreux groupes ethniques coexistant – est très riche et complexe, façonnée durant plusieurs millénaires. Elle favorise le lien social entre tous, elle protège également de l'exclusion et de l'isolement.



### **Et Grandir Dignement dans tout ça ?**

A travers ses interventions, Grandir Dignement a pour habitude de nouer des liens forts avec les autorités gouvernementales et judiciaires. Toutefois, au Niger, l'ONG s'intéresse à l'éventuel recours aux institutions coutumières dans la conduite de ses projets. Bien que ne disposant pas de pouvoirs juridiques officiels, ces institutions coutumières bénéfi-

cient d'une large notoriété sociale, culturelle et historique. Grandir Dignement entrevoit que la défense des droits des enfants et la promotion d'une justice restaurative pourraient être favorisées par de telles collaborations. Sans se détourner des autorités étatiques officielles, mais bien de façon complémentaire, la collaboration avec des autorités traditionnelles pourraient rendre les actions de l'ONG plus ancrés dans la réalité nigérienne.

### **Plus concrètement, qu'est-ce que ça donne sur le terrain ?**

Pour passer de la volonté aux actes, une réunion de préparation du projet PEMO s'est tenu le jeudi 2 mars à la Direction Régionale en charge de la Protection de l'Enfant à Niamey. Ce temps de rencontre a été initié par Grandir Dignement, il a permis de rassembler le Juge des mineurs du 1er cabinet du tribunal de Niamey et les Chefs de quartier de Niamey.

Ce sont des autorités coutumières d'envergure dans la capitale nigérienne, les équivalents des Chefs de village en milieu rural. Cette réunion a permis de les informer sur le projet, les faire se rencontrer et échanger avec le Juge des mineurs, et surtout, recueillir leurs précieux avis.

### **Quel serait l'apport des Chefs de quartier dans ce projet ?**

Grandir Dignement souhaite impliquer les Chefs de quartier dans ce projet parce qu'ils accomplissent au quotidien une mission de « protection sociale » informelle en recueillant des mineurs en situation d'isolement, sans famille, ou en danger social. Cette mission correspond à l'action des familles d'accueil. En lien

avec la DRPE de Niamey, nous les avons donc identifiés comme des partenaires potentiels, en tant que famille d'accueil dans les cas où les mineurs en prise avec la justice ne sont pas entourés d'une famille à Niamey. Grâce à leur implication et à un travail collaboratif, tous les enfants, qu'ils soient entourés de leur famille ou en situation d'isolement pourraient dès lors bénéficier de cette mesure alternative à la détention, écartant par la même le risque d'une discrimination sociale.

## QUELQUES PHOTOS DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES RÉALISÉES À ZINDER AU NIGER



Formation mécanique



Formation mécanique



Alphabétisation



Formation couture

### **Quel est leur regard sur ce projet ?**

Les Chefs de quartier ont manifesté un vif intérêt pour le projet PEMO, mais ils ont également émis quelques réserves. Leur mission d'accueil des enfants est sans base légale, ce qui les rend vulnérables face aux forces de l'ordre lorsque ces derniers comprennent mal leur démarche sociale. Certaines tensions avec la police dans le passé ont ainsi amplifié ces appréhensions. Toutefois, la présence du Juge

des mineurs durant cette réunion a permis de couper court à cette appréhension : Il est revenu sur l'importance de l'émission par un magistrat d'une ordonnance de placement qui les protège d'un point de vue juridique, leur permettant d'accueillir un mineur en toute légalité. Par ce biais, les complications avec les forces de l'ordre devraient être évitées.

### **Quelques mots en guise de conclusion ?**

La protection des enfants et la prise en charge des jeunes en conflit avec la loi sont des enjeux qui concernent l'ensemble de la société, bien au-delà de la simple sphère judiciaire. A travers la mise en place d'une mesure alternative à la détention, Grandir Dignement entend montrer que la collaboration entre acteurs étatiques et coutumiers est une piste intéressante vers l'amélioration de la réinsertion des enfants en conflit avec la loi au Niger.

# SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

## OEUVRE LITTÉRAIRE PRIMÉE POUR LE NIGER

Chanson écrite en langue traditionnelle et traduite en français.

Elle a été écrite par un jeune de 17 ans incarcéré au Niger.

« Enfants et adultes et même les jeunes, aujourd'hui je vous lance un appel  
N'oublions pas que nous sommes fils d'Adam et que la volonté de Dieu nous suit  
Oh Dieu, le Tout Miséricordieux\* Seigneur qui veuille sur la maison des orphelins\*  
Celui qui fait vivre tout le monde même les orphelins\* Tu m'as rendu intelligent le Miséricordieux\*  
J'ai composé un chant pour le centre d'éducation\* La prison est un centre d'éducation\*  
Ma chanson parle de la lutte contre les délits\* Évitez de voler ayez peur\*  
Parce que le tout Puissant l'a interdit cessez de pécher\*  
Qu'Allah le Seigneur protège\* Des dirigeants de Abba et Fati\*  
Exhorte les croyants à respecter\*

J'ai composé la chanson sur le centre pénitencier\* dès que tu y arrives tu es damné\*  
N'oublie pas que Dieu est là\* Il te voit partout où tu es\*  
Dieu le Miséricordieux t'aime il a interdit le pécher  
La volonté de Dieu est multiple\* Que tu sois assis ou couché\*  
Même les femmes ne sont pas épargnées\* Si vous cherchez une parmi elles\*

La vie en prison en est ainsi\* Dites-nous que vous êtes sauvés\*  
Croyez en Dieu pour être sauvés\* Par la volonté de Dieu, il y en a qui sont devenus lépreux\*  
La vie en prison n'est pas une fatalité qu'il y est délit ou pas\*

Nous avons connu plusieurs personnes\* chacun selon sa manière de vivre  
Il y en a qui ont volé on les a arrêtés\* Il y en a qui violé on les a arrêtés\*  
Il y en a qui se sont bagarrés on les a arrêtés\* Il y en a qui ont consommé la drogue on les a arrêtés\*  
Il y a des innocents qui ont été arrêtés\* Ils ont été calomniés on les a arrêtés\*  
Sachez que Dieu est là il sait tous ceux qui sont innocents \*

Moi je suis innocent\* Avec mes parents qui sont aussi innocents\*  
Nous étions sur la route vers le puits\* Nous partions à la maison chez notre père\*  
On nous a pris tout innocent\* On nous a refusé de nous relâcher on se rappelle\*  
Mon souhait est qu'on nous libère nous sommes innocents\*

Enfants et adultes et même les jeunes, femmes et hommes aujourd'hui je vous lance un appel\*  
N'oublions pas que nous sommes fils d'Adam\* et que la volonté de Dieu peut nous tomber dessus  
Laissons tout à Dieu le Miséricordieux\* Il va satisfaire toutes nos doléances\*  
Mais nos parents vont payer\* Voilà un conseil n'acceptons pas de payer à tort\*  
Le Prophète Youssouf est innocent\* Il est resté en prison tout innocent\*  
C'est la volonté de Dieu qui est tombé sur Youssouf\* C'est lui le Prophète Youssouf\*  
De jour comme de nuit n'acceptons pas d'être accusé à tort tant qu'on est innocent\*

Omar est votre ami les nigériens\* Je suis en prison dans mon pays le Niger\*

J'habite Niamey moi aussi\* Hommes et femmes du Niger\*

J'ai un conseil à vous donner les enfants\* Ne touchons à rien qui ne nous appartient pas\*

Faisons du métier ne lâchons pas\* Tous les parents ont leur espoir sur les enfants\*

Ne touchez pas aux effets des autres faites votre métier et cessez les délits

Savez-vous que nous parents présents\* C'est auprès du Seigneur le tout Puissant qu'ils demandent\*

Qu'il fasse que les enfants ne quémament plus\* Quand ils prient ils souhaitent\*

Ils versent les larmes à cause de nous les enfants\* que chacun de nous s'asseyent\*

Que nous réfléchissons pour nous réaliser\* Nous devons respecter nos parents pour être sauvés\*

Nous devons être conscients nous devons respecter nos parent éviter les délits\*

Nous devons étudier nous les enfants pour l'avenir\*

Parce que nous les enfants nous sommes les grands de demain\*

Cessez les délits aujourd'hui et même demain\* Tout le monde veut qu'on soit Mejë et Bébé\*

Je m'arrête là je regarde l'avenir\* Je m'appelle XXXX aujourd'hui et même demain\*

On me surnomme aujourd'hui Na Annabi\* Nos Juges et nos dirigeants du Niger\*

Aidez-nous au nom de Dieu Libérez nous nous sommes innocents\*

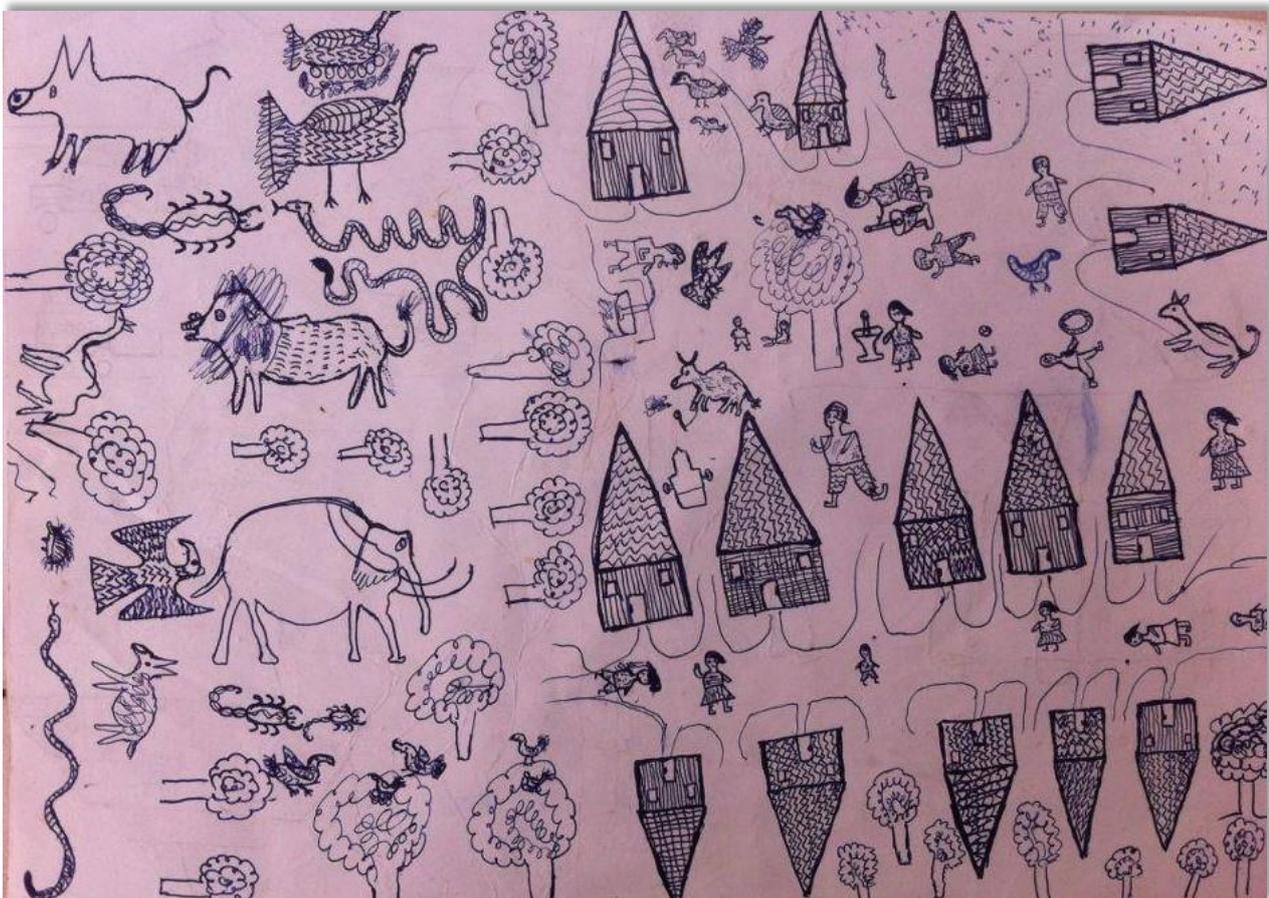
La façon que Dieu vous a aidé\* Vos enfants ont besoin d'être à vos côtés\*

Vous avez créé des écoles ils étudient\* Vous vous occupez d'eux aujourd'hui de leur évolution\*

Nous nos parents sont en pleurs\* Leurs enfants ne sont pas à leurs côtés\*

Aidez-les à ne plus pleurer\* Essuyiez les larmes de leurs yeux\*

Au nom de Dieu les Juges du Niger voyez qu'on est innocents\* . »



*Œuvre réalisée par les mineurs de la prison de Zinder dans le cadre du Sommet de la Francophonie*

# LES INFOS À NE PAS MANQUER

**Événements, rencontres, projets en cours, rapports, vie associative, vidéos, articles, Grandir Dignement vous partage ces dernières actus et celles à venir.**

## VIE ASSOCIATIVE



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GRANDIR DIGNEMENT

Le 17 mars dernier se tenait l'Assemblée Générale de Grandir Dignement à Nancy. L'occasion de réunir les adhérents, les volontaires, les bénévoles et nos partenaires pour présenter nos activités actuelles et nos projets futurs en France comme à l'international !

Le vote pour le nouveau Comité d'Administration de l'association a été réalisé à l'issue de la soirée. Nous avons le plaisir de vous présenter ses membres.

Membres titulaires: Jean-Marie MULLER (Président), Jean-Jacques HAUCK (Vice-président), Marie-Claire SCHMITT (Trésorière), Gilles MANGINOIS (CA), Odile MANGINOIS (CA), Didier RANCE(CA), Élisabeth RIEU (CA), Pierre ETIENNE GIRANDIÈRE (CA). Membres suppléants: Sahariane EL HARIOULI (CA), Mathilde MILLET (CA), Adeline BREINLEN (CA).

***Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement !***

## RENCONTRE INTER-ASSOCIATIONS

Le 28 avril prochain Grandir Dignement rassemble l'ensemble des associations partenaires dans la mise en œuvre du dispositif de service civique adapté pour une soirée de présentation et d'échanges. Ce moment convivial sera conclu par un pot.

## FÊTE DES ÉCOLES À DOMBASLE



Les 6 et 7 avril derniers, les bénévoles de Grandir Dignement ont animé plusieurs ateliers sur le thème des émotions pour sensibiliser les jeunes aux Droits de l'Enfant et aux inégalités dans le monde.

## ÉVÉNEMENTS À VENIR – À VOS AGENDAS !

### MADAGASCAR

Le dernier séminaire provincial de mise en réseau aura lieu à Mampikony dans les semaines qui viennent.

Prochainement le Projet IZAO prendra ses quartiers à Diego. Nous ne manquerons pas de vous en partager des nouvelles !

### FRANCE

« **1000 Km de Possibles** » : À l'occasion du passage de la « caravane en solidaire », conduite par Karim Mokhtari, à Metz et Nancy les 18 et 19 juillet prochains, Grandir Dignement organise plusieurs événements auxquels vous êtes chaleureusement conviés.

**Le 18 juillet : conférence sur le sujet du vivre-ensemble à l'Hotel de ville de Metz.**

**Le 19 juillet : Course solidaire à Nancy et ventes d'objets au profit de l'AfVT.**

Plus d'infos à venir !



## NUIT DU GEC

### LES ÉTUDIANTS SE MOBILISENT POUR GRANDIR DIGNEMENT

Pour sa 50ème édition, l'association d'étudiants en charge de l'organisation de la Nuit du Gec, gala annuel incontournable à Nancy, a décidé de reverser un pourcentage des bénéfices de la soirée à Grandir Dignement.

Ce gala aura lieu le 7 avril prochain au sein de l'établissement du GEC (Groupement des Étudiants du Cours Léopold). Des membres de Grandir Dignement avaient eu le plaisir de rencontrer certains de ces étudiants lors d'une soirée de présentation de l'association le 6 mars dernier au GEC.

Nous nous réjouissons de ce soutien et de l'investissement porté par ces jeunes ! Merci à eux.



## CREUTZWALD

### Nouvelle édition du concert en soutien à Grandir Dignement

Samedi 31 mars s'est tenu le concert annuel organisé par un collectif de soutien à Grandir Dignement dans la ville de Creutzwald.

Nous remercions chacun des participants et organisateurs pour leur soutien précieux.

## SARREGUEMINES

Depuis plusieurs années maintenant, une partie des recettes récoltées à l'occasion de la Friperie St Nicolas est reversée à des œuvres humanitaires dont Grandir Dignement fait partie.

Merci à eux !

**Friperie St Nicolas**  
**vente de printemps 2017**

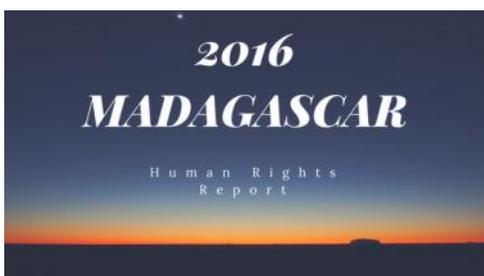
Vêtements  
hommes, femmes, enfants, chaussures,  
rideaux, couvre-lits, bibelots, articles  
ménagers, jouets, livres CD, disques

au service d'œuvres humanitaires depuis 1985

<b>Mercredi</b>	<b>5 avril</b>
<b>Jeudi</b>	<b>6 avril</b>
<b>Vendredi</b>	<b>7 avril*</b>
<b>Samedi</b>	<b>8 avril</b>

de 14 à 18 heures \*vendredi de 10h à 18 h  
Centre St Nicolas Sarreguemines

## À LIRE



### RAPPORT HUMAN RIGHT SUR MADAGASCAR

Le département d'État américain a publié son rapport sur l'état des droits de l'homme à Madagascar pour l'année 2016

Découvrez-le en cliquant sur le lien suivant : [MADAGASCAR 2016 HUMAN RIGHTS REPORT](#) ou sur notre site.

### RAPPORT INTERMÉDIAIRE D'ACTIVITÉ AU NIGER

Au terme d'une année d'intervention en République du Niger, Grandir Dignement a rendu son premier rapport d'activité pour l'année 2016 réalisé en collaboration avec Prisonniers Sans Frontières.

Ce rapport fait état de la mise en œuvre du projet IEDDH, soutenu par l'Union européenne, dont l'objet est la défense et l'accompagnement des mineurs en conflit avec la loi au Niger.

Découvrez ce rapport en cliquant ici >> [Rapport intermédiaire – novembre 2016](#) ou directement sur notre site.

Rencontre avec  
**Grandir Dignement**

Connaissez-vous ce nom et ce logo ? Si non, lisez attentivement cet article qui, nous n'en doutons pas, vous permettra de découvrir avec étonnement et admiration les actions entreprises par cette petite association qui peut se vanter de son action aussi utile qu'originale. Soutenue par l'IEDDH (Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme), par de nombreuses associations et fondations par la région Grand Est ou encore l'UNICEF, cette association à but non-lucratif agissant en France et à l'international a pour but de protéger et d'accompagner les jeunes considérés en « conflit avec la loi »

PAR JONATHAN ANTOINÉ

### DOSSIER VOX POPULI DE L'IRTS DE METZ

Vox Populi, le magazine d'information et d'expression de l'I.R.T.S. de Lorraine, a réalisé un dossier spécial sur Grandir Dignement dans son [numéro de décembre 2016](#). Vous pourrez le trouver sur notre site également.



# APPEL AUX DON'S

**À travers votre don, vous apportez, vous aussi, votre voix à la cause des enfants incarcérés**

Dans le cadre de son financement européen, Grandir Dignement a l'obligation d'être audité chaque année, ce qui réduit le risque de mauvaise gestion financière. Son utilisation est contrôlée et respectée car votre don est le fruit de votre engagement à nos côtés.

**Tout don ouvre droit à une déduction fiscale à hauteur de 66% : un don de 10€ coûte en réalité 4,4€ !**

1/ Don par chèque

Libellez votre chèque au nom de Grandir Dignement et envoyez-le à l'adresse suivante :

**Association Grandir Dignement**

**6 rue du rempart**

**57520 Lixing-les-Rouhling**

2/ Don par virement (permanent ou occasionnel)

Merci d'indiquer votre nom dans le libellé du virement et de nous communiquer vos coordonnées postales par e-mail à l'adresse suivante [contact@grandirdignement.org](mailto:contact@grandirdignement.org) pour l'édition de votre reçu fiscal.

Vous êtes une entreprise ou un particulier souhaitant nous aider en mettant en place des actions de bienfaisance et de solidarité ? Contactez-nous à l'adresse qui suit : [contact@grandirdignement.org](mailto:contact@grandirdignement.org)

Coordonnées bancaires

Code Banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	DEVISE
10278	05611	00020210301	13	EUR

## Nos principaux partenaires techniques et financiers



UNION EUROPEENNE



**Agence Micro Projets**  
30 ans de microprojets  
Incubateur d'initiatives solidaires



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AMBASSADE DE FRANCE À MADAGASCAR  
Service de Coopération et d'Action Culturelle



Région ALSACE  
CHAMPAGNE-ARDENNE  
LORRAINE

En soutenant Grandir Dignement à travers un don :

- Je soutiens l'association et contribue au développement de ses actions
- Je suis informé(e) des activités de l'association
- Je permets à Grandir Dignement de mener des actions avec plus d'indépendance

Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Téléphone :	Adresse mail :	

## Don ponctuel

- Je souhaite soutenir les actions de Grandir Dignement ponctuellement
- 10€   ○ 25€   ○ 35€   ○ 50€   ○ Autres montants : .....

## Don régulier

- Je souhaite soutenir les actions des Grandir Dignement mensuellement
- 10€   ○ 25€   ○ 35€   ○ 50€   ○ Autres montants : .....

## Pourquoi préférer un don mensuel ?

- Prélèvement automatique et sans engagement, il est plus simple et pratique
- Atteste d'un soutien durable de la part de nos donateurs ce qui donne une vraie légitimité à notre structure
- Plus écologique, il permet la réduction des frais de traitement
- Favorise l'indépendance et la planification des actions à long terme

***Quel que soit mon don, je recevrai un reçu fiscal ouvrant droit à une déduction fiscale de 66%.***

***Un don de 20 euros/mois ne me reviendra qu'à 8,8 euros/mois.***

## Choix du paiement :

- Chèque : à l'ordre de Grandir Dignement et à envoyer à l'adresse ci-dessous
- Virement bancaire : Etablir directement auprès de votre banque un versement mensuel sur ce compte :

Compte Crédit Mutuel : **Grandir Dignement** / BIC : **CMCIFR2A** / IBAN : **FR76 1027 8056 1100 0202 1030 113**

## **Bulletin à compléter et à renvoyer au Conseil d'Administration à l'adresse suivante :**

Grandir Dignement,  
6 rue du rempart,  
57520 Lixing-les-Rouhling  
France

**Fait à :**

**Date :**

**Signature :**

En devenant adhérent de Grandir Dignement :

- Je soutiens l'association et contribue au développement de ses actions ;
- Je suis informé(e) des activités de l'association ;
- Je permets à Grandir Dignement de mener des actions avec plus d'indépendance ;
- Je serai invité à participer aux Assemblée Générale de l'association ;
- Je pourrais contribuer à travers mon vote aux décisions de Grandir Dignement.

Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Téléphone :	Adresse mail :	

## Cotisation

- Je verse une cotisation annuelle

De base

de soutien

de membre bienfaiteur

20€

35€

50€

Autres montants : .....

***Quel que soit mon son, je recevrai un reçu fiscal ouvrant droit à une déduction fiscale de 66%.***

***Un don de 20 euros/mois ne me reviendra qu'à 8,8 euros/mois.***

## Choix du paiement :

- Chèque : à l'ordre de Grandir Dignement et à envoyer à l'adresse ci-dessous
- Virement bancaire : Etablir directement auprès de votre banque un versement mensuel sur ce compte :

Compte Crédit Mutuel : **Grandir Dignement** / BIC : **CMCIFR2A** / IBAN : **FR76 1027 8056 1100 0202 1030 113**

***Bulletin à compléter et à renvoyer au Conseil d'Administration à l'adresse suivante :***

Grandir Dignement,  
6 rue du rempart,  
57520 Lixing-les-Rouhling  
France

**Fait à :**

**Date :**

**Signature :**

## CONTACTEZ-NOUS

### International

Directrice : H el ene Muller  
06 86 98 47 54  
helene@grandirdignement.org  
contact@grandirdignement.org  
Adresse : Association Grandir Dignement  
15 rue Alix Le Clerc  
54000 Nancy  
France

### Madagascar

Responsable nationale : B enedicte Soton  
+261 (0)34 98 991 97  
benedicte@grandirdignement.org  
Adresse : Association Grandir Dignement  
Lot IVA 4 Ampandrana 2e  tage  
101 Antananarivo  
  
Tel : 034 97 991 64  
mada@grandirdignement.org

### France

Responsable national : Djamilia Allag  
06 12 27 50 92  
djamila@grandirdignement.org  
Adresse : Association Grandir Dignement  
26 quai Choiseul  
54000 Nancy  
France

### Niger

Responsable national : Kevin Monier  
+227 80 04 09 84  
kevin.monier@grandirdignement.org  
Adresse : Association Grandir Dignement  
Quartier Dar-El-Salam  
Niamey  
  
(Proche SOS Villages d'Enfants)

## SUIVEZ-NOUS

 TWITTER → @GrandirD

 FACEBOOK → @grandirdignement

 SITE → www.grandirdignement.org



**« Pour que chaque enfant, quels que soient son passé et l'endroit où il vit, puisse grandir dignement. »**

**Hélène et David Muller, fondateurs de Grandir Dignement**



**MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !**

**« Tout enfant privé de liberté doit être traité avec l'humanité et avec le respect dû à la dignité humaine, et d'une manière tenant compte des besoins des personnes de son âge. »**

**Article 37 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.**



**GRANDIR DIGNEMENT**

ASSOCIATION LOI DE 1901 | NON-PROFIT ORGANIZATION

**Lettre d'information N°5 - Grandir Dignement**

**DOCUMENT GRATUIT**

**Avril 2017**